Attribution de temps

Le député de Crowfoot (M. Malone) a également raté l'occasion de faire valoir certains points et d'expliciter sa position. Il a parlé pendant dix minutes de certains projets mirifiques. Je ne vois pas le rapport avec ce que le gouvernement tente de faire. Il aurait certainement pu réfléchir pendant quelques minutes avant d'entrer à la Chambre et mettre au clair ce qu'il voulait dire au sujet du bill et de l'importance de ces emprunts en ce moment. Au lieu de cela, il a choisi de consacrer tout son temps de parole à une attaque dirigée contre le député de Welland (M. Parent).

Si le député de The Battlefords-Meadow Lake avait été à la Chambre pendant le discours prononcé par son leader suppléant à la Chambre, il aurait entendu ce dernier appuyer la demande d'emprunt du gouvernement. Il s'en est pris à l'étroitesse d'esprit du député de York-Peel (M. Stevens). Fidèle à son habitude, le leader suppléant à la Chambre, du NPD a prononcé un éloquent discours. Son intervention a été certainement très éloquente jusqu'à ce qu'il s'en prenne au député de York-Peel. Il était fort préoccupé par ce qu'il avait à dire. A un moment donné dans son discours, il a reconnu que le besoin de ces fonds existait. Je suis d'accord avec lui à ce sujet. Je voudrais renchérir sur ce qu'a affirmé le député de Hamilton Mountain (M. Deans) quand il a fort positivement exprimé son point de vue cet après-midi. Les députés sagaces et qui ne voient pas que le mauvais côté des choses ont énuméré les besoins du pays et expliqué ce que le gouvernement se proposait de faire avec ces fonds. Je vois que le député de Carleton ...

• (1720)

M. Baker (Nepean-Carleton): De Nepean-Carleton.

M. Harquail: Excusez-moi. Je vois que le député de Nepean-Carleton (M. Baker), qui est généralement présent, hoche la tête avec enthousiasme pour me signifier qu'il est d'accord avec moi cet après-midi. Son attitude m'encourage à aborder la question du logement et à parler de l'augmentation des mises en chantier qui créent les emplois dont nous avons tous reconnu avoir grand besoin au Canada. Nous voulons également solliciter et recueillir des fonds pour financer les programmes de création d'emplois. Nous savons que, la situation de l'emploi étant ce qu'elle est à l'heure actuelle, nous devons poursuivre l'application des projets de développement communautaire et des programmes de relance de l'aide à l'emploi, surtout pour nos jeunes qui ont du mal à trouver du travail.

Je suis d'accord aussi avec le député de Shefford (M. Lapierre). Il en a profité cet après-midi pour rappeler directement et précisément la nécessité d'offrir aux jeunes Canadiens des perspectives d'emploi et de créer des emplois à leur intention. Je le félicite de tout cœur et je souscris chaleureusement à tout ce qu'il a dit. Ce sont des préoccupations que nous, de ce côté-ci, partageons avec lui. Voilà pourquoi nous sommes en faveur de cette mesure.

Au chapitre du développement, il a été question des régions. Nous nous préoccupons effectivement du sort des diverses régions. Le ministre d'État chargé du Développement économique (M. Johnston) et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley), également chargé du ministère de

l'Expansion économique régionale, s'y intéressent. J'accorde une très haute importance aux programmes que gèreront leurs ministères.

Je voudrais énumérer quelques-uns des projets que nous souhaitons mener à terme et espérons financer avec les sommes empruntées. Il y a par exemple l'achèvement du tronçon d'autoroute entre Moncton et Campbellton dans ma province d'origine, le Nouveau-Brunswick. Je ne voudrais surtout pas omettre de citer ce projet fort important à cause des répercussions fondamentales qu'il aura sur le développement économique de notre région. Il est essentiel que nos ports de mer, nos aéroports, nos usines de pâtes et papiers, notre infrastructure et toutes sortes d'entreprises soient reliés aux localités par les moyens de transport voulus.

M. Baker (Nepean-Carleton): Bravo!

M. Harquail: Je sais gré au député de Nepean-Carleton de m'approuver. Je me suis entretenu dernièrement avec le ministre des Transports (M. Pepin) au cours des séances du comité des transports. Je lui ai dit que lui, le premier ministre du Nouveau-Brunswick et le ministre de la Voirie de cette province, devaient donner suite à la promesse qu'ils avaient faite il y a 12 ans en mettant le projet en marche.

M. Baker (Nepean-Carleton): Envoyez-lui un exemplaire de votre discours.

M. Harquail: J'espère bien le faire en temps opportun. Il a participé comme nous à une réunion publique qui comptait des ingénieurs, des députés provinciaux et des représentants d'autres secteurs d'activités. Nous étions tous d'accord. Le premier ministre a dit que la voirie relevait de la province, mais qu'on allait terminer l'autoroute Moncton-Campbellton. Elle n'est malheureusement pas encore terminée. Je pense surtout au tronçon qui relie l'aéroport de Charlo à la région minière de Belledune.

On nous demande ce qu'il reste à faire et pourquoi nous avons besoin de cet argent.

M. Young: Pour terminer votre autoroute.

M. Harquail: Oui, mais permettez-moi de parler d'un sujet qui nous intéresse tous: la société Radio-Canada. Chacun a sa petite idée sur cette société, sur sa politique, sur les budgets qui lui ont été accordés et sur la façon dont elle dépense son argent. Les députés ne conviennent-ils pas qu'en 1983, la société devrait mettre sur pied des services modernes de production d'émissions au Nouveau-Brunswick? Le premier ministre de cette province a comparu lui-même au moins à quatre ou cinq reprises aux audiences du CRTC. Tout le monde était d'accord avec lui. Nous avons tous présenté des instances au ministre des Communications (M. Fox), au CRTC et nous attendons toujours la décision du président de Radio-Canada. Voilà une série de problèmes que je tenais à exposer devant la Chambre cet après-midi.

M. Deans: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je tenais à rétablir les faits. Le député a dit que j'avais donné mon appui aux propositions législatives dont la Chambre avait été saisie. Ce n'était pas le cas.